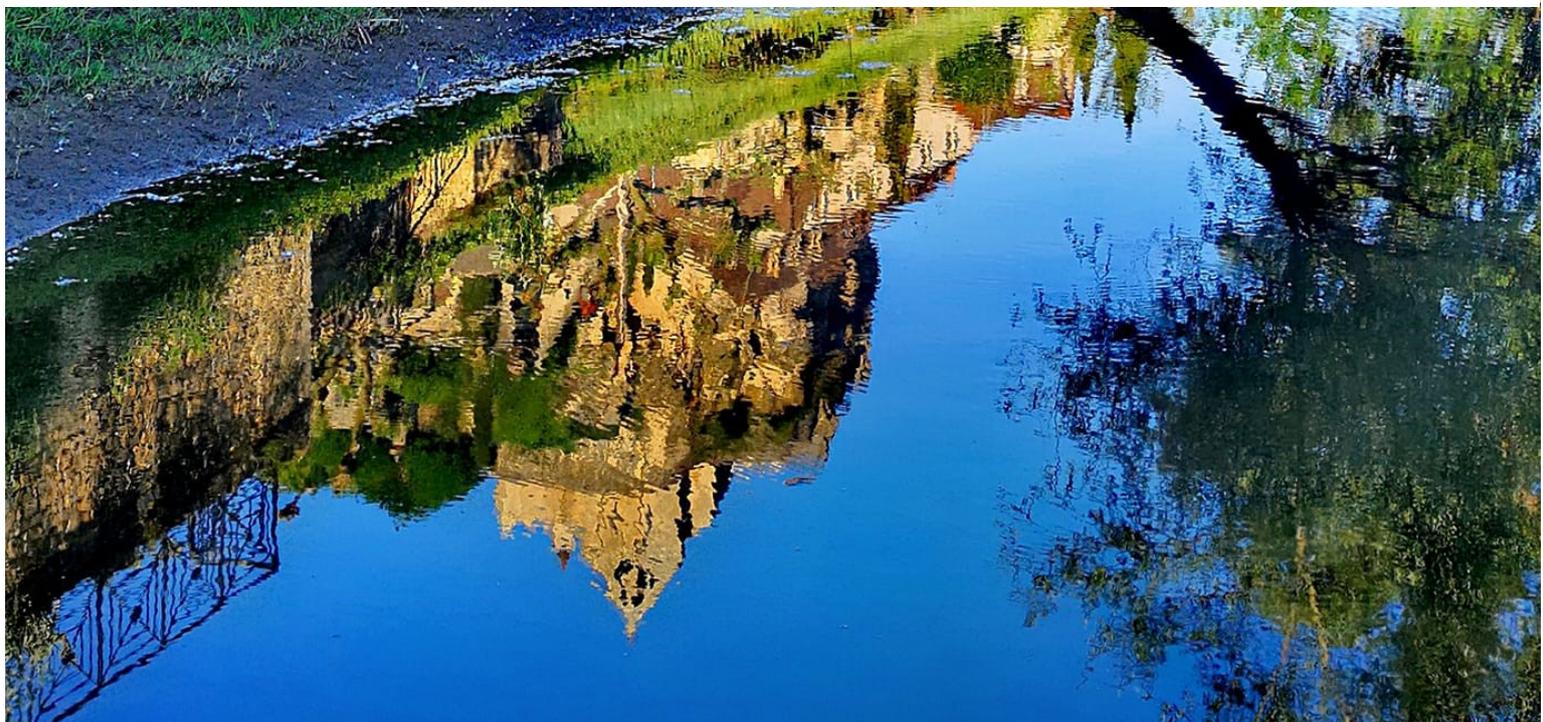




# La Lanterne

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac  
N°15 - JUIN-JUILLET 2020



# Le Mot du Maire



Vous vous êtes déplacés nombreux le 15 mars 2020 (plus de 88% de participation à l'élection municipale) et vous avez élu massivement notre liste qui incarnait le renouveau pour Beynac-et-Cazenac. Nous vous remercions et nous ferons en sorte de vous satisfaire. Nous ferons ce que nous avons dit et suite aux derniers résultats des tribunaux parisiens concernant la déviation, qui aurait dû être inaugurée le 4 juillet nous regrettons de ne pas pouvoir faire plus : marché de nuit et animations sur la traversée du village, boucle pédestre et cyclable Beynac-La Treille– Beynac etc

Les dispositions mises en place en raison de la pandémie du Covid-19 ne nous ont pas permis de nous réunir avant le 28 mai pour l'élection du Maire et de ses adjoints.

Pendant ces deux mois et demi nous n'avons pas eu accès à la mairie, ce qui était regrettable dans une période de crise sanitaire sans précédent et c'est le maire sortant qui avait en charge les affaires courantes de la commune.

Durant cette période, notre équipe a travaillé lors de réunions hebdomadaires en visioconférence pour préparer le futur de notre commune et malgré les restrictions de déplacement, nous avons maintenu le contact avec ceux d'entre vous que nous ne pouvions pas informer par mail.

Notre installation est devenue possible entre le 23 et le 28 mai. L'ancien Maire nous a convoqués le dernier jour à 18h30 et c'est en présence des seules secrétaires de mairie qu'ont été élus :

- 🏠 Maire : **Serge Parre** *Administration Générale – Communauté de Communes*
- 🏠 1er adjoint : **Thierry Gauthier** *Relations extérieures – Administration – Communauté de Communes*
- 🏠 2ème adjoint : **Florence Vigier** *Social – Jeunesse – Animations – Tourisme*
- 🏠 3ème adjoint : **Jean-Manuel Peiro** *Urbanisme – Commerces*
- 🏠 4ème adjoint : **Francis Vaucel** *Voirie – Energie – Réseaux – Cadastre – Environnement*



## Terrain Gouzot

Aménagement d'une aire de jeux pour enfants et installation de tables de pique-nique. Les tables sont installées.

## Parking de la Balme

Aménagement d'une zone bleue de dix places à stationnement gratuit à durée limitée avec disque horaire, plus une place « handicapés », pour permettre aux personnes qui n'ont pas de carte de résident de faire leurs achats dans les commerces du quartier.

## La traversée de Beynac

Nous avons demandé au Département de réaliser le revêtement final et nous allons reprendre sensiblement le projet de sécurisation des piétons initialement prévu par l'ancienne municipalité puis abandonné en cours de travaux. Quelques améliorations sont prévues : rajout d'un point d'eau pour arroser les plantes, modification d'un accès piétons qui débouchait sur un escalier pour le rendre accessible aux PMR, canalisation de l'eau d'écoulement de la falaise. Les travaux dureront entre 2 et 3 semaines avec feux de chantier la plupart du temps.

Pour ne pas pénaliser les commerçants déjà fortement éprouvés par la crise sanitaire, nous avons demandé que les travaux soient réalisés après la saison touristique, en octobre. Une communication sera faite lorsque nous aurons la confirmation des dates.

## Culture - Animations



### Concert à l'église de Beynac : 18 Août 2020 à 20h

En collaboration avec l'association ACADINE, un concert aura lieu à l'église de Beynac. Récital chant piano autour de Fernand de la Tombelle "promenade mélodique" par la Cie Loiseleur trio :

JF Loiseleur des Longchamps baryton, Hélène Ducos mezzo-soprano et Emmanuel Pelaprat piano et harmonium.

## Visite guidée de Beynac

Anne Bécheau propose des **visites guidées du village tous les jeudis à 10h30** jusqu'en septembre.

Renseignements à l'Office de Tourisme :

tel : 05 53 31 45 45 - [www.sarlat-tourisme.com](http://www.sarlat-tourisme.com)

## Petit patrimoine



« Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exposition des ressources de la nature. Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés)... »

(Isaac Chiva. Extrait du rapport au Ministère de la Culture de la France, 1994)

Un habitant de Beynac a mis la main à la pâte pour restaurer le vieil abreuvoir.

# Environnement



## Plan canicule

Nous vous informons qu'un registre est ouvert en Mairie pour le recensement des personnes fragiles.

## Le moustique tigre

Le département de la Dordogne est exposé à cette nuisance, les moustiques tigres sont présents sur notre commune. La société ALTOPICTUS a été retenue, par le département, concernant la surveillance, la progression et éventuellement les traitements.

Ci-dessous des informations pour reconnaître et limiter sa prolifération.

### LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu, bâches, ainsi que les piscines hors d'usage.



### RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est rayé noir et blanc
- ✓ Il est très petit (5 mm)
- ✓ Sa piqûre est douloureuse
- ✓ Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES | JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES | JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS | JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES | JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir... **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

## Commerces

### Marché de Producteurs de Pays :

Profitez de nos producteurs au Terrain du Capeyou !



## Informations Pratiques

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00 - E-mail : [mairiebeynaccazenac@orange.fr](mailto:mairiebeynaccazenac@orange.fr)

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		9h-12h / 14h-16h				Fermé

La Poste : Tel : 36 31

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		13h30-16h				Fermé

Déchetterie de Sarlat - HORAIRES D'ÉTÉ (01/07 au 31/08) 05 53 29 56 47

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		6h45-14h				Fermé

SAMU : 15  
Médecin : 05 53 29 37 13  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17

La campagne électorale est terminée mais pour vous tenir informés, nous continuerons d'utiliser la boîte mail de "Bien Vivre à Beynac et Cazenac " en attendant la mise en place de notre outil informatique municipal. Merci de votre compréhension.

**IMPORTANT-** Pour que vous puissiez recevoir des informations municipales dès la mise en service de la boîte mail de la mairie, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner l'imprimé ci-joint, rempli et signé.